



PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du :	28 mars 2023
à :	13h30
Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA
Présents :	MME. Dominique BOUSSARD (en visio) MM. Stéphane JUNGES, Patrick BASTGEN et Paul HERRERO (en visio)
Excusé :	M. Jean-Paul GOUPY



INFORMATIONS LIGUE

Courriers

- Le Président Antonio TEIXEIRA informe le Bureau du courrier de Monsieur François JACOB, Président du BLOIS FOOTBALL 41, concernant les difficultés rencontrées pour acquérir un minibus VOLKSWAGEN et qui demande que l'éventuelle aide accordée dans le cadre du FAFA puisse être fléchée sur une autre marque.

Le Président de la Ligue a transmis cette demande auprès de Monsieur Vincent NOLORGUES, Président de la Ligue du Football Amateur, afin d'obtenir cette aide.

- Le Président informe le Bureau qu'en raison de la forte augmentation des demandes de subvention portant sur le dispositif 44.2 Soutien à l'investissement en matériel sportif et véhicules, la Région **ne peut plus prendre en charge de nouvelles demandes de subvention portant sur l'exercice budgétaire 2023** et est dans l'obligation **de fermer l'accès au portail « Nos aides en ligne » dédié à ce dispositif**.
- Courriel du FC MONTLOUIS (504926) nous informant de la nouvelle composition du Comité Directeur à la suite de leur Assemblée Générale du 21 mars 2023 :
 - Président : Mr Jessy HAULBERT
 - Vice-président : Mr Jérôme JAHYER
 - Trésorière : Mme Stéphanie LETROT

Assemblée du CROS

L'Assemblée Générale du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) se déroulera le 31 mars 2023 à CHARTRES (28). Le Président de la Ligue étant pris par d'autres sollicitations, Monsieur Patrick TROISY (Président du District d'Eure-et-Loir et Membre du Comité Directeur) représentera la Ligue à cette Assemblée.



Commissions Régionales :

⇒ **Commission Régionale Sécurité :**

À la suite d'une indisponibilité temporaire et probablement longue de M. MEUNIER Régis, responsable sécurité DCN et avec l'accord de Mme Cécile GRANSIMON (service sécurité FFF), je propose que M. FREMONT Frédéric soit nommé en tant que responsable DCN en complément de M. DE MARI Didier et MEUNIER Régis en prévision de la Coupe de France Féminine.

⇒ [Le Bureau du Comité Directeur valide cette proposition.](#)

Consultation stades 2023/2024

La Fédération Française de Football lance une consultation relative au choix des stades où se dérouleront les rencontres de l'Équipe de France, l'Équipe de France Féminine et de l'Équipe de France Espoirs pour la saison 2023/2024.

Chaque Ligue peut candidater à l'organisation d'un ou plusieurs matches. Nos propositions sont à adresser au plus tard le 12 avril prochain.

⇒ [Le Bureau du Comité Directeur se propose de candidater pour recevoir des matches des Équipes de France Espoirs et Féminine.](#)

Règlementation sur la multidésignation d'arbitres sur une courte période

Nous prenons note du courrier du Président de la Ligue du Football Amateur concernant la réglementation sur la multidésignation d'arbitres sur une courte période.

La Commission Fédérale Médicale et l'Association des Médecins Fédéraux Régionaux ont établi une réglementation de la Commission Fédérale Médicale qu'il nous semble sage de respecter en raison de la notion de subordination dans les désignations et des responsabilités qui pourraient en découler en cas d'accidents.

Les Médecins des Ligues et Districts ont été récemment destinataires d'une nouvelle version du Vademecum médical et pourront nous conseiller dans les règlements concernant le côté médical de notre sport.

Après un point précis donné par Emmanuel ORHANT Directeur médical de la FFF, il nous est confirmé donc qu'il n'y a **aucune interdiction à effectuer un arbitrage central deux jours consécutifs.**

Règlementation fédérale médicale - désignations consécutives des arbitres sur une courte période

COMMISSION MEDICALE 06/2019

Un arbitre peut arbitrer dans ces conditions	Un arbitre ne peut pas arbitrer dans ces conditions
<p>J 1 </p>	<p>J 1 </p>
<p>J 1 J 2 </p>	<p>J 1 J 2 </p>
<p>J 1 J 2 J 3 </p>	<p>J 1 J 2 </p>
<p>J 1 J 2 </p>	<p>J 1 J 2 </p>



Réglementation fédérale médicale - désignations consécutives des arbitres sur une courte période

UN ARBITRE NE PEUT PAS :

A/ arbitrer en qualité d'arbitre central deux fois le même jour.

Ex: l'arbitre A ayant arbitré un premier match le samedi matin en qualité d'arbitre central, il ne pourra pas arbitrer un deuxième match le samedi après-midi en qualité d'arbitre central.



B/ arbitrer trois fois en 2 jours

Ex: l'arbitre A ayant arbitré un premier match le samedi matin en qualité d'arbitre central, et un deuxième match le samedi après-midi en qualité d'arbitre assistant, ne pourra arbitrer le dimanche qu'elle que soit la fonction exercée.



l'arbitre B ne peut arbitrer un premier match en qualité d'arbitre assistant le samedi après-midi, en qualité d'arbitre central le dimanche matin et en qualité d'arbitre assistant le dimanche après-midi



C/ arbitrer trois matches en trois jours s'il n'a pas un match en tant qu'assistant au milieu

Ex: l'arbitre A ayant arbitré un premier match le vendredi soir en qualité d'arbitre central, un deuxième match le samedi après-midi en qualité d'arbitre central, il ne pourra arbitrer le dimanche qu'elle que soit la fonction exercée.



Agenda des manifestations à venir :

Dates	Horaires	Manifestations	Lieux	Représentant(s)
19 au 20/04/23		Challenge Inter-Ligues U15 et U18 Futsal	Vichy (03)	
18 au 21/04/23		Challenge Inter-Ligues U15	Ploufragan (24)	
22/04/2023		Finales Régionales Coupes Futsal U13/U15/U18	Orléans (45)	
26/04/2023		Détection U18 Beach Soccer	Châteauroux (36)	
29 et 30/04	8h00/19h00	Journée des Bénévoles FFF	Stade de France et Boulogne-Billancourt	Jean-Paul GOUPY Bernard THOMAS
30/04/2023	8h00/20h00	Finales des Coupes CVLF	Vierzon (18)	Commission Sportive et Patrick BASTGEN
13/05/2023		Opération Toutes'Foot	Saint-Cyr-en-Val (45)	
13/05/2023	16h00	Finale de la Coupe de France Féminines	Stade de la Source (Orléans)	Commission Sportive et Patrick BASTGEN
14/05/2023		Finale Régionale Festival U13	Saint-Cyr-en-Val (45)	
27 au 29/05/2023		Sélection Régionale U14 – Tournoi de Mer	Mer (41)	
07/06/2023		Match Pôle de Châteauroux contre le Pôle de Lyon	Vichy (03)	
03 ou 10/06/2023		Journée Régionale U11G et U11F	A déterminer	



Désignations des officiels pour les Finales de Coupe CVDL à Vierzon

- **Coupe Centre-Val de Loire : BLOIS FOOT 41 – LA BERRICHONNE CHATEAUROUX**
 - Central : Anthony JUNGES
 - Assistant n°1 : Arnaud JACQUIN
 - Assistant n°2 : Guillaume BIGOT
 - 4^{ème} arbitre : Pierre GAC
 - Délégué : M. Daniel GASNIER

- **Coupe Centre-Val de Loire Senior F : BOURGES FOOT 18 – SMOC ST JEAN DE BRAYE**
 - Centrale : Morgane CHIGNARD
 - Assistante n°1 : Bérengère JOURDAIN
 - Assistante n°2 : Marina LETHUMIER
 - 4^{ème} arbitre : Sylvaine BESSE
 - Délégué : M. Patrick GADIER

- **Coupe Centre-Val de Loire U18G : USM SARAN - LA BERRICHONNE CHATEAUROUX**
 - Central : Zachary MORALI
 - Assistant n°1 : Noa FONTENEAU
 - Assistant n°2 : Lukas CHEVALLIER
 - 4^{ème} arbitre : Lucas ROUCHEAU
 - Délégué : M. Pascal PINTAT

- **Coupe Centre-Val de Loire U18 F : TOURS FC – C'CHARTRES**
 - Centrale : Océane ORDONEZ GOMEZ
 - Assistante n°1 : Nawel BOUSSANGE
 - Assistante n°2 : Aminata SOUMAH
 - Délégué : M. Jean-François THOUVENOT

- **Coupe Centre-Val de Loire U15 F : LA BERRICHONNE CHATEAUROUX – C'CHARTRES**
 - Centrale : Salomé LECOMTE
 - Assistante n°1 : Amélie LEGLISE
 - Assistante n°2 : Méline ARCHEREAU
 - Délégué : M. Manuel ALMEIDA

⇒ [Le Bureau du Comité Directeur félicite les Officiels pour leur désignation.](#)



INFORMATIONS FFF

Communication du Président de la FFF, M. DIALLO Philippe

Il a été porté à la connaissance de la Fédération plusieurs cas de joueuses ayant pris part à des rencontres officielles avec une tenue qui ne respecte pas les dispositions des Statuts de la F.F.F. dès lors qu'elles portaient un foulard sur la tête, qui est un signe ostensible religieux qui va à l'encontre du principe de neutralité sur les lieux de pratique.

Il apparaît dès lors important de procéder à quelques rappels. L'affiliation et la licence sont des liens juridiques qui marquent l'adhésion des clubs, des joueurs/joueuses, dirigeants, arbitres et éducateurs aux règles de la F.F.F., à commencer par l'article 1er de ses Statuts. Cet article 1.1 des Statuts de la F.F.F. dispose que :

- la Fédération et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défendent les valeurs fondamentales de la République française et doivent mettre en œuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, son orientation sexuelle, son origine ethnique, sa nationalité, sa situation géographique, sa langue, sa situation sociale, son apparence physique, ou ses convictions politiques et religieuses,
 - par ailleurs, le respect de la tenue règlementaire et la règle 50 de la Charte olympique (en vertu de laquelle aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique) assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique,
 - à ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci
 - . tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,
 - . tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale,
 - . tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande,
 - . toute forme d'incivilité,
 - toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales,
 - les officiels doivent veiller au respect des dispositions susvisées.
- .../...

Journées des Bénévoles FFF

La journée des Bénévoles se déroulera sur 2 jours : le samedi 29 avril & le dimanche 30 avril 2023 au stade de France (Finale de la Coupe GAMBARDELLA et de la Coupe de France) puis à la Seine musicale (Spectacle et repas à l'attention des Bénévoles).

Trouvez ci-dessous la liste des invités par la Ligue et ses Districts :



JOURNÉE DES BÉNÉVOLES 29 ET 30 AVRIL 2023

45 Bénévoles

DISTRICT	CLUB	NOM	PRENOM
LIGUE	MEMBRE COMITÉ DE DIRECTION	GOUPY	Jean-Paul
LIGUE	CRA	THOMAS	Bernard
LIGUE			
CHER	AM.S. DU FOY.RUR. ST. HILAIRE	PARAT	Joël
CHER	FOY. RUR. IDS ST.ROCH	GALON	Anne Marie
CHER	SANCOINS	DECREUX	BRUNO
CHER	ST JUST	BRISSEZ	CLAUDINE
CHER	MOROGUES AS	MORETTE	WILFRIED
CHER	LURY MEREAU USA	COUREAU	NATHALIE
CHER	LURY MEREAU USA	COUREAU	JOEL
EURE-ET-LOIR	FC LEVES	BRADIN	Nicolas
EURE-ET-LOIR	C'CHARTRES	HAMEURY	Christelle
EURE-ET-LOIR	C'CHARTRES	HAMEURY	Sébastien
EURE-ET-LOIR	U.S. ALLUYES	LEMAIRE	Jean-Yves
EURE-ET-LOIR	C'CHARTRES	CREUGNY DOGUET	Sophie
EURE-ET-LOIR	MUNI. SP. AUTHON DU PERCHE	HEE	Sébastien
EURE-ET-LOIR	ENT.S. ARROU CHATILLON COURTALAIN	LE DENMAT	François
INDRE	FC DIORS 548187	CHARBONNIER	Sabine
INDRE	FC BAS-BEERY 551976	DAUBORD	Lina
INDRE	US AIGURANDE 504914	ROBIN	Violaine
INDRE	FC CEPHONS BOIS D'HAULT 561195	SCHACHERER	Isabelle
INDRE	US ARGY 518707	BIAUNIER	Jean-Marie
INDRE	ES ARPHEUILLES/CLION/SAULNAY 548217	JUMEAU	Fabien
INDRE	FC MARCHE OCCITANE 582096	VINCENT	Laurent
INDRE-ET-LOIRE	Président de la CDA	DESRUTIN	Alain
INDRE-ET-LOIRE	FC MONTLOUIS	DAS NEVES PEREIRA	Sylvie
INDRE-ET-LOIRE	FC VERETZ-AZAY-LARCAZ	BILLOUIN	Malorie
INDRE-ET-LOIRE	TOURS FC	SELLIER	Pascal
INDRE-ET-LOIRE	AS CHANCEAUX	DUPAS	Jean
INDRE-ET-LOIRE	ST AVERTIN SP	DUMONT	Geoffrey
INDRE-ET-LOIRE	RACING LA RICHE	GUILLOT	Michel



LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD CA	DENONIN	JEAN-MICHEL
LOIR-ET-CHER	ST MARTIN US	RADET	ANTOINETTE
LOIR-ET-CHER	LA CHAUSSEE ST VICTOR ASJ	CAUME	JEAN-FRANCOIS
LOIR-ET-CHER	ST LAURENT NOUAN LA FERTE ST CYR FOOTBALL	DE COSTER	AUDREY
LOIR-ET-CHER	MER US	LAUBERT	STEPHANE
LOIR-ET-CHER	MER US	SOUSSA DA SILVA	ILIDIA
LOIR-ET-CHER	CHAILLES CANDE ASC	THIBAULT	DOMINIQUE
LOIRET	514712 - US LORRIS	PATEYTAS	Sandra
LOIRET	2106 - DISTRICT DU LOIRET	DEBRU	Alexis
LOIRET	504891 - US ORLEANS LOIRET FOOTBALL	GADIER	Patrick
LOIRET	505081 - CO CHILLEURS AUX BOIS	NEROT	Chantal
LOIRET	527554 - US ST CYR EN VAL	EL KASMI	Nabil
LOIRET	505347 - NEUVILLE S.	SOULAS	Christine
LOIRET	524215 - USM SARAN	BOURELIER	Hervé

Clôture de la réunion à 14h30

Le Président,
Antonio TEIXEIRA

Le Secrétaire Général,
Patrick BASTGEN

Publié le : 31/03/2023